

DELIBERATION N° 38



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALE**

SEANCE DU 26 JUIN 2025

**PRESIDENCE : Mme BILLOT Brigitte,
Vice-Présidente**

PRESENTS: Mme BILLOT Brigitte (Vice-Présidente); Mme DI CARO Sylvaine; Mme DEVESA Brigitte (en visio); M. CHEVALIER Eric; M. DILLINGER Laurent; M. TRUCY Gérard; Mme HANOT Maryline (en visio); Mme PAGE Véronique; M. PIERRON Jean-Claude; M. BENSAKKOUN André;

ABSENT(S) OU EXCUSE(S): Mme JOISSAINS Sophie (Présidente); Mme HUARD Elisabeth ; M. SPANO Pierre; Mme SILVESTRE Catherine; Mme THUSTRUP Sylvie

POUVOIR(S) : Mme JOISSAINS Sophie (Présidente) (Pouvoir à M. CHEVALIER Eric); M. SPANO Pierre (Pouvoir à Mme BILLOT Brigitte), Mme HUARD Elisabeth (Pouvoir à M. BENSAKKOUN André)

SECRETAIRE : Mme RENAULT-ROUX Marie-Anais

**OBJET : DVSA – ANIMATION – PARTENARIATS EN VUE DE LA RÉALISATION DES
ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX SENIORS AIXOIS**

Le service Seniors, Intergénérationnel et Lien social propose au public senior aixois des activités physiques, sportives et culturelles afin de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement. Ces différentes activités sont proposées par plusieurs partenaires.

1/ Atelier Aquagym

L'activité aquagym propose un programme pédagogique et sportif adapté au public senior de plus de 62 ans.

L'atelier aquagym est proposé à raison de 6 séances par semaine d'une heure le mardi et le jeudi de 09h00 à 12h00 à la piscine Yves Blanc.

La location du demi bassin fait l'objet d'une convention avec la ville d'Aix en Provence.

Cet atelier est animé, selon le calendrier scolaire, par une professeure diplômée spécialisée aux activités aquatiques de la natation, Madame Sacha DAMME. Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité.

Le montant de la séance d'une heure s'élèvera la saison prochaine à 40 €.

Dans le cadre des activités de la saison 2025/2026, le montant estimatif des séances programmées est de 7 200 €.

Pour mémoire, 72 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison 2024/2025, soit 12 personnes par cours. Pour la saison 2025/26, le nombre maximum d'inscrits passera de 12 à 15.

2/ Atelier « Pleine nature »

L'activité pleine nature propose un programme pédagogique et sportif adapté au public senior de plus de 62 ans.

L'atelier pleine nature est proposé selon le calendrier scolaire, le jeudi de 10h30 à 12h au complexe du Val de l'Arc.

Cet atelier est animé par un éducateur sportif de l'association « Aix Université Club ». Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité. Pour la saison 2025/26, 33 séances sont programmées.

Le montant de la séance d'une heure et demie s'élève à 45 €. Le coût prévisionnel pour la saison 2025/2026 est de 1 485 €.

3/ Ateliers Yoga

Les ateliers de yoga et yoga sur chaise proposent un programme adapté au public senior de plus de 62 ans.

Les ateliers sont proposés selon le calendrier scolaire et selon le tableau ci-dessous :

Ateliers	Jours	Salle
Yoga sur chaise	Lundi 09h45-10h45 Lundi 11h00-12h00	RDC Ligoures
Yoga	Mardi de 9h45 à 11h00 Mercredi 9h30 à 10h45	4 (LCR)
Yoga	Jeudi 09h30 à 10h45 Jeudi 11h00 à 12h00	Sans Souci
Yoga sur chaise	Vendredi 10h45 à 11h45 Vendredi de 11h00 à 12h00	Sans Souci

Ils se dérouleront dans le local LCR Château Double, situé rue Alexandre Flemming à Aix-en-Provence, au rez de chaussée du Ligoures et à la résidence Sans Souci. La mise à disposition et l'utilisation de ces équipements font l'objet d'un arrêté municipal. Le coût prévisionnel pour la saison 2025/2026 est de 400 €.

Ces ateliers sont animés par un animateur du service animation du CCAS.

Pour mémoire, 96 personnes étaient inscrites à l'atelier yoga lors de la dernière saison.

4/ Atelier Chorale

L'atelier chorale est proposé aux seniors de plus de 62 ans.

L'atelier chorale est proposé selon le calendrier scolaire, le jeudi de 9h45 à 11h45 à la salle Bellegarde Direction de la jeunesse. La mise à disposition des locaux fait l'objet d'une convention avec la Direction de la Jeunesse de la ville d'Aix en Provence à titre gratuit.

Cet atelier est animé par un professeur diplômé Madame Marie-Hélène COULOMB. Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité.

Pour la saison 2025/2026, 33 séances hebdomadaires ainsi que 5 concerts sont programmés.

Le montant de la séance de 2 heures s'élève à 85 €.
Le coût prévisionnel pour la saison 2025/2026 est de 3 230 €.

Pour mémoire, 32 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière.

5/ Atelier Gymnastique

L'atelier de gymnastique propose un programme adapté au public senior de plus de 62 ans.

L'atelier est proposé selon le calendrier scolaire et selon le tableau ci-dessous :

Lieu	Jours
Centre Socio-Culturel Marie Louise DAVIN	Le lundi de 11h à 12h15 le mardi de 11h à 12h15
Espace Jeunesse	le mardi de 8h30 à 10h30
Maison des Arts de Combats	Le lundi de 8h30 à 9h45 le jeudi de 10h45 à 12h
Complexe Louison Bobet	le lundi de 14h15 à 15h30
Gymnase Lucien Cournaud	le lundi de 16h15 à 17h30
SANS SOUCI	Le mercredi de 9h30-12h

La mise à disposition et l'utilisation de ces équipements fait l'objet de plusieurs conventions de partenariat, à titre gratuit.

Cet atelier est animé par un animateur du service animation du CCAS.

Pour mémoire, 144 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière.

6/ Atelier Mémoire

L'atelier mémoire est proposé aux seniors de plus de 62 ans.

L'atelier mémoire est proposé selon le calendrier scolaire à raison de quatre séances d'une heure le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h à la résidence autonomie le Sans-Souci.

Les séances du vendredi matin sont uniquement consacrées à la résidence autonomie.

La mise à disposition et l'utilisation des équipements de la résidence du Sans Souci sont faites à titre gratuit.

Cet atelier est animé par les bénévoles de l'Équipe Saint Vincent de Paul. Les modalités de fonctionnement de cet atelier font l'objet d'une convention de partenariat, à titre gratuit.

Pour mémoire, 36 personnes et 10 résidents étaient inscrits à cet atelier lors de la saison dernière.

7/ Atelier « Mise en forme »

L'atelier de mise en forme est proposé aux seniors de plus de 62 ans. Cet atelier propose des balades sur le territoire Aixois et son objectif est de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement.

L'atelier de mise en forme est proposé selon le calendrier scolaire à raison d'une séance le mercredi de 13h45 à 16h30 pour des Aixois fragilisés par des accidents de la vie, ainsi que les longues maladies.

Cet atelier est animé par deux animateurs du service animation du CCAS.

Pour mémoire, 11 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière.

8/ Atelier jeux de mémoire (anciennement Anim'emo)

L'atelier jeux de mémoire est proposé pour les seniors de plus de 62 ans. Cet atelier propose des jeux de mots et de chiffres pour stimuler la mémoire.

L'atelier mémoire est proposé selon le calendrier scolaire et à raison de deux fois par semaines, le lundi et le jeudi de 14h à 16h30 à la résidence le Sans Souci.

La mise à disposition et l'utilisation des équipements de la résidence du Sans Souci sont faites à titre gratuit.

Cet atelier est animé par une animatrice du Service Animation.

Pour mémoire, 10 personnes étaient inscrites sur un seul atelier par semaine lors de la dernière saison.

9/ Atelier de peinture au Sans Souci ou salle LCR :

L'atelier peinture est proposé aux seniors de plus de 62 ans.

L'atelier peinture est proposé selon le calendrier scolaire le mardi, le jeudi et le vendredi après-midi pour 10 personnes, à la résidence du Sans Souci ou à la salle LCR.

Lieu	jours
Salle LCR château Double	Le mardi de 13h45-16h30
Salle LCR château Double	Le jeudi de 13h45-16h30
Résidence Sans Souci	Le vendredi de 13h45-16h30

La mise à disposition et l'utilisation de ces équipements font l'objet d'un arrêté municipal.

Le coût prévisionnel pour la saison 2025/2026 est de 400 €.

Cet atelier est animé par une retraitée bénévole Mme Odile COLLOT. Les modalités de fonctionnement de cet atelier font l'objet d'une convention de partenariat, à titre gratuit.

Pour mémoire, 29 personnes étaient inscrites la dernière saison.

10/ Activités gratuites pour les résidents du Sans Souci

Certaines activités physiques, sportives et culturelles se déroulent dans les locaux de la Résidence le Sans-Souci.

Pour la saison 2025/2026, il est prévu d'accueillir les résidents de cet établissement sur les animations ayant lieu dans les locaux de la résidence, et ce gratuitement (atelier mémoire, atelier peinture, atelier gym douce, atelier hatha yoga et yoga sur chaise, atelier jeux de mémoire).

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L123-4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment L123-5,

La loi d'adaptation de la société au vieillissement n° 2015-1776 du 28.12.2015,

L'article L. 1111-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'organisation d'ateliers proposés par le service Seniors, Intergénérationnel et Lien social dans le but de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement,

Les propositions de Mme DI CARO entendues,

Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres.

DECIDE

➤ **D'AUTORISER** la Vice-Présidente à signer :

- La convention de partenariat avec Madame Sacha DAMME,
- La convention de partenariat avec « Aix Université Club »,
- La convention de partenariat avec Madame Marie-Hélène COULOMB,
- La convention de partenariat avec l'Équipe Saint Vincent-Atelier mémoire,
- La convention de bénévolat avec Madame Odile COLLOT
- Les deux conventions avec la Ville d'Aix-en-Provence (piscine Yves Blanc et Direction de la Jeunesse)
- La convention de partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Puyricard,

➤ **DE DIRE** que la dépense correspondante sera imputée au compte 604 « prestations de service », rubrique 612 et au compte 6132, rubrique 612, du budget principal.

Vote : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le *01/07/2025* et de la publication le *01/07/2025*

